

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-0049312

56141

SN

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2848

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Taibat Icalibeg Fouzia

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0669078636

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/12/2020

TAZ: Kenza

Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : palpitations

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/12/20	L+ECG+ Echo		100,00	DR. Ghita BEN Spécialiste en pathologie cardiaque 82, Rue Mousa Beny Noualif 1 ^{er} Eloued Tél: 0522 260 250 Fax: 0522 212 20 14 GSM: 0661 42 04 60

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

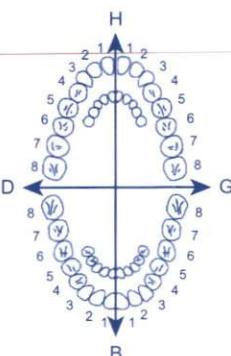
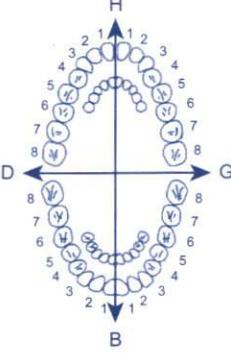
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS
H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553			
D 00000000 00000000	B 00000000 00000000			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Dr. Ghita BENHAYOUN

Spécialiste en pathologie cardiovasculaire

D.I.U Echocardiographie

de la Faculté Victor Segalen Bordeaux II

D.U cardiologie pédiatrique

de la Faculté René Descartes Paris V



د. غيثة بن حيون

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

دبلوم الفحص بالصدى بكلية بوردو II

دبلوم أمراض القلب عند الأطفال بكلية باريس V

Le :

Le 14/12/2020

Melle Tazi Kenza

Note d'honoraire N°249/2020

C2+ECG : 300 Dhs

Echocoeur: 800 Dhs

Total : 1100 Dhs

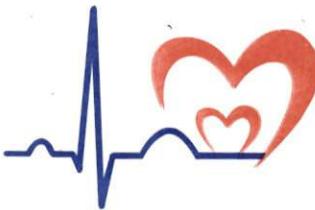
IF : 15162455

ICE : 001734293000063

Dr Ghita BENHAYOUN
Cardiologue
82, Rue Moussa Ibnou Noussair
Tl: 05 22 260 250 - GSM: 06 61 43 05 60

Dr. Ghita BENHAYOUN

Spécialiste en pathologie cardiovasculaire
 D.I.U Echocardiographie
 de la Faculté Victor Segalen Bordeaux II
 D.U cardiologie pédiatrique
 de la Faculté René Descartes Paris V



د. غيثة بن حيون

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

دبلوم الفحص بكلية بوردو II

دبلوم أمراض القلب عند الأطفال بكلية باريس V

Le : Le 14/12/2020

Melle Tazi Kenza

Compte rendu d'Echocoeur

Ao : 25

SIV : 9

VG : 38/23

FE : 69%

OG : 28

PP : 12

PR : 38%

- VG non dilaté, non hypertrophié, bonne cinétique segmentaire et globale, bonne fonction systolique du VG, Profil mitral normal
- Valves mitrales fines:
 - o Pas de RM
 - o IM minime
- Valves aortiques fines
 - o Pas de Rao
 - o Pas d'IAo
- OG non dilatée, SOG : 14 cm², semble libre d'échos
- Cavités droites non dilatées, bonne fonction VD
 - o IT grade I=> PAPS : 21+ 5 = 26 mmHg
- VCI non dilatée
- Pas d'épanchement péricardique

Au total :

- IM minime physiologique
- Bonne fonction VG
- Pas d'HTAP

Dr Ghita BENHAYOUN
 Cardiologue
 82, Rue Moussa Ibnou Noussair
 1er Etage - Casablanca
 Tél: 0522 26 02 50 - GSM: 0661 43 05 60

Dr BENHAYOUN Ghita

Nom : TAZI KENZA SN : 0004767

Sex : Case No. :

ECG

Age : 23Y

Lit No. :

Clinique N :

Date : 14/12/2020

Section :

Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	105 ms	Prompt:
Temps d'écha	15s	QT Interval:	341 ms	
FC:	111bpm	QTc Interval:	463 ms	
P Interval:	74ms	P Axis:	72.20°Cb	
QRS Interval:	76 ms	QRS Axis:	69.60°Cb	
T Interval:	197 ms	T Axis:	46.40°Cb	

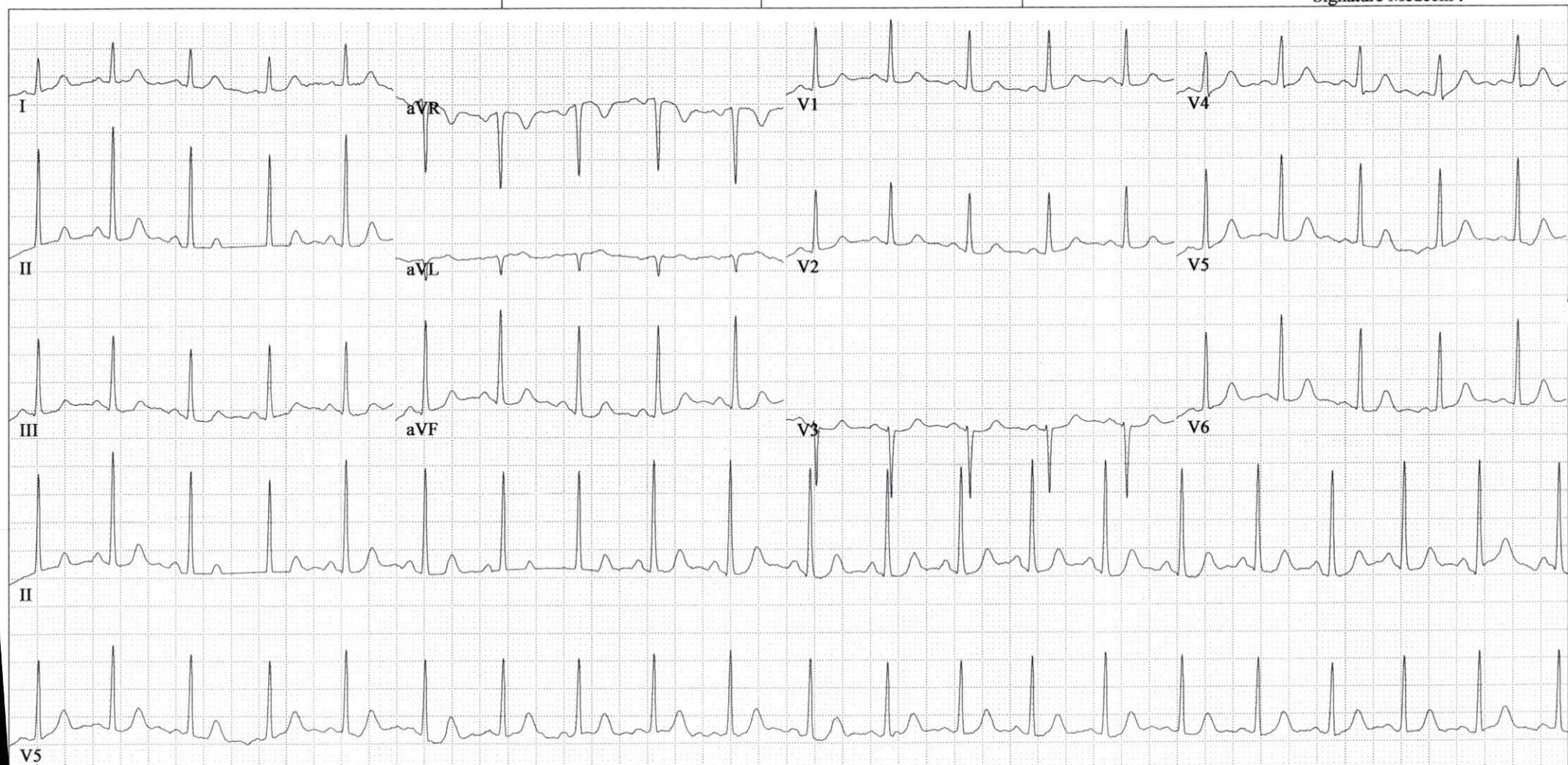
RMs' m sr

Axe ons I

pas de l'sle

de repolarisat

Signature Medecin :





 tazi kenza
30/12/1997

Cabinet DR BENHAYOUN M35 MI 1.0
14/12/20 13:49:49 ADM Cardiaque Tls 1.6



 tazi kenza
30/12/1997

Cabinet DR BENHAYOUN M35 MI 1.0
14/12/20 13:49:21 ADM Cardiaque Tls 0.7

1 SIVd	0.85 cm
SIVs	1.36 cm
VGd	3.80 cm
VGs	2.33 cm
PPVd	1.36 cm
PPVs	1.30 cm
Vol Telec Tech	62.01 ml
Vol Teles Tech	18.64 ml
FE Tech	69.93
Vol Eject Tech	43.36 ml
FR	39.81



— 13 —
10 mm/cm

(tazi kenza
30/12/1997

40 mm
1 v 1 26 cm

Cabinet DR BENHAYOUT M3S MI 0.6
14/12/20 13:50:43 ADM Cardiaque TH 1.0



(tazi kenza
30/12/1997

40 mm
1 v 2.28 m/s
p 20.72 mmHg

Cabinet DR BENHAYOUT M3S MI 0.6
14/12/20 13:50:22 ADM Cardiaque TH 1.7

